

Une vaste gamme de solutions pour vos clients

Nos programmes vous permettent de répondre aux besoins de votre clientèle diversifiée, incluant les personnes qui ne répondent pas aux critères traditionnels en matière de crédit :

- Solutions hypothécaires de premier ordre assurées et conventionnelles (Solution A)
- Programme Valeur Nette basé sur les investissements des clients, avec une exigence minimale de seulement 150 000 \$
- Programmes Équité 50 et Équité 65
- Flexibilité pour les travailleurs autonomes avec le programme pour T.A.

Nos processus simplifiés et notre soutien étendu aident à vous faciliter la tâche :

- Soutien local dédié et couverture nationale
- Service attentionné, rapide et minutieux
 - Contacts clés dédiés de bout en bout à chaque dossier
 - Une rétroaction immédiate sur chaque dossier soumis (en quelques heures)*
 - Des dossiers traités dans un délai de deux jours ouvrables (une fois assignés)
- Souscription basée sur le bon sens, visant à offrir le meilleur service possible et à trouver la bonne solution hypothécaire pour chaque client
- Localités admissibles aux prêts clairement définies dans la plupart des zones géographiques

B2B Banque est au service des courtiers en fournissant un soutien régional dédié et une présence nationale. B2B Banque, c'est une équipe de développement des affaires chevronnée, des souscripteurs hypothécaires expérimentés, une rémunération compétitive et une remarquable gamme de solutions hypothécaires.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre gestionnaire du Directeur Développement des Affaires ou visiter le site b2bbanque.com/prets-hypothecaires.

* Vous recevrez des commentaires pour chaque dossier soumis uniquement pendant nos heures d'ouverture. Pour les dossiers soumis à la fin de nos heures d'ouverture ou en dehors de celles-ci, des commentaires seront envoyés le jour ouvrable suivant.

Tous les prêts hypothécaires font l'objet d'une approbation de crédit. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Tous les prêts hypothécaires sont déboursés et administrés par B2B Banque et sont inscrits en son nom.

La souplesse en matière de remboursement de la dette est accordée en fonction de la qualité d'ensemble de la demande et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis. Une cote de crédit satisfaisante ne donne pas nécessairement droit à l'emprunteur à des options d'amortissement et un RPV maximums ou à une plus grande souplesse dans le remboursement du prêt. Des renseignements et des documents supplémentaires peuvent être demandés pour l'approbation du prêt, à la discrétion de B2B Banque. B2B Banque se réserve le droit de restreindre l'approbation des demandes qui ne respectent pas le ratio prêt-revenu (RPR) défini par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). B2B Banque est une filiale à part entière de la Banque Laurentienne du Canada. B2B Banque agit seulement à titre de prêteur et/ou d'administrateur de compte, et ne fournit aucun conseil de placement. Il incombe aux courtiers et aux conseillers financiers, et non à B2B Banque, de déterminer si les produits et services conviennent à leurs clients et d'informer ces derniers des risques associés. L'octroi d'un prêt par B2B Banque ne signifie aucunement qu'elle appuie quelque choix, programme ou stratégie de placement que ce soit. Tous les prêts font l'objet d'une approbation de crédit, et le montant emprunté doit être remboursé quel que soit le rendement des placements achetés. Les produits et les services de B2B Banque sont offerts exclusivement par l'entremise d'intermédiaires financiers. Une cote de crédit satisfaisante ne donne pas nécessairement droit à l'emprunteur à une plus grande souplesse dans le remboursement de la dette.